



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 27 février 2025

**Développement de l'accueil de jour. Réponse à la pétition du Comité du PDC  
Lausanne : « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! » (PE14/005)**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Déposée le 9 décembre 2014 et munie de 1'100 signatures, cette pétition demandait la création de 1'500 nouvelles places en crèches dans les cinq ans à venir. Le 27 octobre 2015, votre Conseil décidait de la renvoyer à la Municipalité pour étude et communication.

La Municipalité saisit l'occasion de présenter un bilan résumé des actions entreprises dans le domaine de l'accueil de jour au cours des dernières années.

Le développement de l'accueil de jour fait partie des priorités politiques de la Municipalité depuis de nombreuses années. Les programmes de législature successifs (2011, 2016 et 2021) ont systématiquement intégré des objectifs ambitieux d'une politique qui doit améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, tout en favorisant l'égalité des chances, tant pour les enfants accueillis, que pour les parents, surtout les mères, sur le marché de l'emploi.

Cela se traduit par un souci constant d'augmenter le nombre de places à disposition, d'améliorer la qualité des infrastructures, tout en garantissant et en développant la qualité des prestations et de l'encadrement. Cette politique a fait récemment l'objet d'un rapport-préavis (N° 2022/24), qui identifie les besoins à anticiper et propose une planification détaillée des nouvelles places prévues d'ici la fin de la présente législature.

La Municipalité présente dans un rapport statistique du Réseau-L les chiffres actuels et leur évolution au cours des dix dernières années. A fin 2024, ce sont 10'044 enfants qui sont accueillis dans les structures d'accueil collectif du Réseau-L, en comparaison avec les 16'512 qui vivent ou sont scolarisés à Lausanne (60,8%). Au total, 3'218 places ont été créées depuis 2016, dont 824 en préscolaire, 1'628 en parascolaire 1-6P et 774 en parascolaire 7-8P.



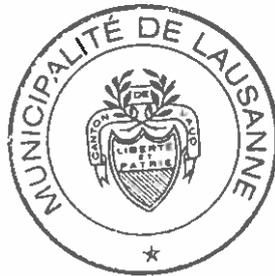
L'effort consenti par la Ville de Lausanne reste toujours exemplaire : il permet d'offrir 27,2% des places d'accueil de jour recensées dans le Canton, alors que sa population entre 0 et 12 ans représente 15,5% de celle du Canton. Cet engagement a permis de diminuer de manière significative le temps d'attente des parents par rapport à la date de prise en charge souhaitée, tout en absorbant une hausse de la demande liée à l'accroissement démographique et à un recours de plus en plus fréquent à l'accueil de jour.

Le développement est appelé à se poursuivre ces prochaines années, afin d'assurer un accueil qui corresponde au mieux aux demandes des familles, et contribue au développement social et affectif des enfants lausannois.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter